



RPI Fulleren-Mertzen-Strueth- St Ulrich

Compte rendu du conseil d'école du RPI de Fulleren/Mertzen/Strueth/St-Ulrich du 19 juin 2015

Le conseil débute à 20h00.

- Présents :
- Monsieur le Président du SIS et Maire de St-Ulrich, monsieur le vice-président du SIS et les délégués des communes
 - Mesdames Bilger, Hauptmann (parents d'élèves)
 - Mesdames Boetsch, Jachimiak, Marion, Wiest (enseignantes)
 - Monsieur Klein (enseignant)
 - Madame Husser (AESH)
 - Excusés : Madame l'Inspectrice de la circonscription d'Altkirch, messieurs les Maires de Fulleren, Strueth et Mertzen, mesdames Fehr et Liebe (parents d'élèves), monsieur Hartmann (parent d'élève), mesdames Gallard et Nass (enseignantes), mesdames De Abreu et Schwartztruber (ATSEM), madame Albiet (accompagnatrice du bus).

1) Approbation du compte- rendu du conseil d'école du 13 mars 2015

Le compte- rendu est approuvé par le conseil d'école à l'unanimité.

2) Effectifs à la rentrée 2015 et répartition possible dans les classes

Voici les chiffres communiqués par le directeur d'école :

PS : 13, MS : 8, GS : 14 (total maternelle : 35)

CP : 11, CE1 : 10, CE2 : 6, CM1 : 17, CM2 : 17 (total élémentaire : 61)

Suite à la fermeture de la 4ème classe élémentaire qui a été décidé par le CTSD du mois de juin, le directeur présente l'organisation pédagogique à la rentrée prochaine :

- PS-MS : 13+8=21 : Mmes Wiest et Gallard
- GS-CP : 14+11=25 : enseignant(e) qui sera connu(e) début juillet
- CE1-CM1 : 10 +16 = 26 : M. Klein
- CE2-CM2 : 6+17=23 : M. Schiffli (3 jours)/Mme Michaud (1 jour)

Les enseignants qui quittent notre école : Mme Boetsch, Mme Marion, Mme Jachimiak.

Le directeur a demandé aux élus de lui préciser avant la fin de l'année scolaire les locaux mis à disposition de l'école afin qu'il puisse répartir les classes dans les différents bâtiments.

3) Le PEDT (Projet éducatif Territorial)

Celui-ci a été rédigé et doit être validé par le SIS avant d'être envoyé pour signature aux différents partenaires (Education Nationale, préfecture). Ce projet est indispensable pour toucher le fond de soutien financier de l'État et doit avoir un lien avec le projet d'école.

Une enquête qualitative va être diffusée aux parents afin de faire le point sur les activités de cette année. M. Murer incite les intervenants à innover l'année prochaine pour que les enfants ne se lassent pas. Les activités péri-éducatives devraient débiter dans la deuxième quinzaine de septembre.

4) Ouverture d'un site bilingue ?

M. Murer tient à préciser la position des Maires sur la création d'un site bilingue. Ce ne sont pas les Maires qui sont à l'initiative de la réunion d'information qui a eu lieu mais bien le SIAS et l'APEPA (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Public en Alsace). Depuis de nombreux articles sont parus dans la presse sur l'éventuelle ouverture d'un site bilingue. Pour les Maires, les parents ont le droit de choisir l'enseignement bilingue pour leur enfant s'ils en ont le désir. Si la demande des parents est forte, ils soutiendront la création d'un site pour la rentrée 2016 dans le cadre de l'Education Nationale. Dans ce sens, ils ne veulent pas de la création hative d'une classe associative à la rentrée 2015.

4) Annulation de la kermesse du 14 juin

M. le directeur précise les raisons de l'annulation de la kermesse :

- les prévisions météo du vendredi 12 juin prévoient une situation difficile (pluie le matin et orage l'après-midi).
- le manque de parents dans les différents stands qui rendait l'organisation de la kermesse difficile.

Face à l'investissement prévu (location d'une structure gonflable de 350 euros, achat des denrées,...), pour éviter tout risque, l'annulation était la meilleure des solutions sachant que seulement 40 % des élèves étaient inscrits.

M. le directeur se pose la question de la pérennité de cette kermesse dans les conditions actuelles.

5) Informations sur les actions spécifiques de l'école

- Sorties de fin d'année : 29 juin/ activités de chants et de musique à Largitzen, 25 juin/ CE1-CE2 au parc du Petit Prince, 26 juin /les CM1 et CM2 au Mémorial d'Alsace-Moselle et aux Naiades d'Ottrott..
- classe de voile (1^{er} au 5 juin) : un des moniteurs était absent ce qui a rendu caduque une partie de la semaine malgré son côté intéressant. Une réservation a été faite pour l'année prochaine.
- Projet Acmisa en maternelle : 8 séances de chants se sont déroulées (avril à juin) avec un travail sur l'écoute, la voix, l'articulation. Un enregistrement digne d'un studio a été fait.
- le projet jardin en maternelle se poursuit
- à Fulleren, le potager mis en place par la Municipalité sera utilisé à l'automne.

6) Les activités du réseau d'écoles de la Vallée de la largue

- Les Olympiades en maternelle (22-23 juin) à Seppois le Bas.
- Apprentissage du Rugby en CM2 par un animateur de la fédération départementale avec une rencontre à Manspach le 30 juin.
- Rencontres Athlétisme cycle 2 (02 juillet) et cycle 3 (29 juin).
- Organisation des épreuves de Rallye-Mathématiques cycle 2 à la salle de Saint-Ulrich (02 juin).

7) Le mot des Maires

- Saint-Ulrich : le vieux chêne planté en 1792 est reconnu comme « arbre remarquable ».
- Fulleren : remerciement à M. Schiffli pour avoir fait participer les enfants de l'école à la journée citoyenne (09 mai).
- Strueth : des travaux vont être faits à l'école cette été (remplacement de la moquette murale).
- Mertzen : inauguration du nouveau stade de football le 21 juin.

8) Points divers :

- M. le directeur passe un message de M. Winger (Maire de Mertzen) qui regrette qu'aucun débat n'ait eu lieu sur le devenir de l'école de Mertzen.
- A la rentrée 2015, les APC (activités pédagogiques complémentaires) se dérouleront de la même façon (45 mn les lundis et jeudis de fin septembre jusqu'à fin mai).
- Rappel de la législation sur l'assiduité scolaire. M. le directeur sera très vigilant sur cette question à la rentrée prochaine.

Sur le départ, Mme Boetsch voulait remercier les membres du conseil d'école ainsi que les élèves et parents qui lui ont fait vivre 9 années fortes en émotion.

Le directeur lève la séance à 22h en remerciant toutes les personnes qui ont assisté au conseil d'école.

Le directeur de l'école
A. SCHIFFL

Le secrétaire de séance

V. HAUPTMANN

